

VILLE DE PONTARLIER

REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER
CANTON DE PONTARLIER

Extrait Du Registre des Arrêtés du Maire

Objet : JUSTICE ET POLICE – Circulation – Réglementation de la circulation rue Clément Ader et rue Pierre Déchanet pendant 1 jour entre le 27 octobre et le 7 novembre 2025.

LE MAIRE DE LA VILLE DE PONTARLIER,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2273-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route,

VU la demande de l'entreprise SNCTP pour réaliser de travaux de terrassement pour branchement électrique pour le compte de ENEDIS, rues Clément Ader et Pierre Déchanet pendant 1 jour entre le 27 octobre et le 7 novembre 2025,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité de ses concitoyens et la commodité de la circulation,

ARRETE

ARTICLE 1 – Réglementation de la circulation

Entre le 27 octobre 2025, 7 h 30 et le 7 novembre 2025, 16 h 30, pendant 1 jour, la chaussée sera réduite et la circulation sera réglementée par feux tricolores dans les rues ci-dessous :

- rue Clément Ader : à hauteur du n° 17
- rue Pierre Déchanet : à hauteur du n° 1

ARTICLE 2 –

Les panneaux de signalisation et d'interdiction qui découlent du présent arrêté seront mis en place par l'entreprise concernée.

.....

ARTICLE 3 -

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commandant de Police, ses agents, Messieurs les Gardiens de Police Municipale et tous agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

PONTARLIER, le 20 octobre 2025

Pour le Maire et par délégation,
Le Conseiller Municipal délégué
à la Citoyenneté,

Romuald VIVOT



1 ex. Arrêté du Maire
1 ex. Police Municipale
1 ex. Police
1 ex. DVEP
1 ex. Pompiers
1 ex. SNCTP
1 ex. Pôle Citoyenneté